

### LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)









## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À COUPVRAY GRÂCE AU BRS!



# DEVENIR PROPRIÉTAIRE À COUPVRAY, AVEC LE BRS POURQUOI PAS VOUS ?



Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d'accession à la propriété.

Il vise à donner au plus grand nombre l'opportunité de devenir propriétaire de leur résidence principale.

Vous achetez votre logement neuf à un prix inférieur d'environ 30 % à celui du marché!

### LE **BAIL RÉEL SOLIDAIRE** CHEZ MDH PROMOTION

% ZOOM

Les OFS (Organisme Foncier Solidaire) ont pour mission d'acheter et de gérer des terrains, pour y réaliser des logements accessibles à des prix abordables.

⟨ Qu'est-ce que le Bail Réel Solidaire (BRS) ? 
 ⟩



Le BRS repose sur une idée innovante : la dissociation entre la propriété du foncier et celle du bâti.

Vous achetez votre logement sans avoir à payer le coût du terrain, pour un prix réduit d'environ 30 % (hors redevance foncière).

La propriété du terrain est détenue par un organisme foncier solidaire (OFS) agréé par l'État.

Chaque mois, vous versez à La Coop Foncière une redevance de 1,54 € par m² par mois en contrepartie de l'utilisation du foncier. Ce dispositif vous permet ainsi d'acquérir votre résidence principale, notamment dans les zones tendues, avec un investissement limité.

À NOTER: Les OFS sont les seuls habilités à proposer un bail réel solidaire.

(1) TVA réduite et PTZ (Prêt à Taux Zéro) : sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale.

# Comment ça marche?

L'OFS fait l'acquisition d'un terrain à Coupvray.

Il confie à MDH Promotion le soin d'y réaliser **la résidence Les Demeures du Val** et de vendre les logements.

Vous achetez la propriété du bâti à MDH Promotion, et vous versez à La Coop Foncière une redevance pour l'utilisation du foncier!





## 《 Combien de temps dure un BRS ? 》

(1)

Le BRS est un **contrat de longue durée** (80 ans pour la Coop Foncière).

Si vous décidez de revendre votre bien, les nouveaux acquéreurs bénéficient à leur tour de la durée initiale du bail. Ce bail « rechargeable » sécurise la valeur du bien dans le temps.



Le BRS est un dispositif « solidaire ». Il est, à ce titre, soumis à un certain nombre de conditions :

- >>> Vous devez occuper le logement à titre de résidence principale
- >>> les revenus de votre ménage doivent respecter des plafonds de ressources.

#### Vos avantages

- Prix d'acquisition réduit d'environ 30 % par rapport au prix du marché (hors redevance foncière).
- TVA à taux réduit à 5,5 % (1) au lieu de 20% + PTZ pour les primo accédants
- Tous les avantages d'un programme neuf, et d'une accession sécurisée.

#### Qui peut en bénéficier?

Plafonds de ressources 2024\*

Nombre de personnes composant le ménage	Zone A	
1	37 581 €	
2	56 169 €	
3	73 630 €	
4	87 909 €	
5	104 592 €	
6	117 697 €	
Par personne supplémentaire	13 116 €	

Zone A = agglomération parisienne — \* Revenu fiscal de référence N-2 Source: https://www.hlm.coop/contenu/les-plafonds

#### Vos obligations

· Le logement est obligatoirement votre résidence principale.

DDIV D'ACHAT

- · À l'entrée dans les lieux, vous devez respecter les plafonds de revenus ci-dessus.
- · Vous devez vous acquitter de la redevance correspondant au droit d'occupation du terrain auprès de l'OFS.

DEDEVANCE

#### 《 Réduisez vos mensualités avec l'achat en BRS dans la résidence Les Demeures du Val 》

DDIV D'ACHAT

		CLASSIQUE	BRS**	FONCIÈRE <sup>(5)</sup>
** Sous conditions de ressources. (5) Estimation revalorisée annuellement sur la base de l'indice de référence des loyers.				
	2 PIÈCES Lot n° G102 - 45,45 m² (bâtiment g)	245 000 €	173 950 €	70 €/mois
	3 PIÈCES Lot n° B002 - 63,47 m² (bâtiment B)	313 000 €	222 230 €	98 €/mois
	4 PIÈCES Lot n° COO5 - 86 m² (bâtiment C)	370 000 €	262 700 €	133 €/mois
	MAISON Lot n° M002 105,75 m²	455 000 €	323 050 €	163 €/mois

# UN **PARCOURS SIMPLE**AVEC DE NOMBREUX **AVANTAGES**



verse une redevance à l'OFS pour l'utilisation du foncier. Il achète le logement au promoteur.

Le BRS offre aux ménages les plus modestes, sous conditions de ressources, une **excellente opportunité d'accéder à la propriété** dans les zones où les prix du marché sont élevés.

La baisse du prix d'achat associée à la redevance versée à l'OFS vous garantissent **des mensualités réduites** par rapport à un crédit « classique ».

Avec le BRS, vous devenez propriétaire sans risque! L'OFS est un organisme de confiance agréé et contrôlé par l'État.

C'est l'assurance d'un investissement sécurisé et pérenne.





⟨⟨ Votre logement en BRS peut-il être revendu? ⟩⟩

Vous conservez à tout moment la **possibilité de vendre votre bien** acquis en BRS.

Lors de la revente, la plus-value demeure limitée.

Le prix de vente est encadré. L'OFS s'assure que les nouveaux acquéreurs respectent les plafonds de revenus. Il favorise ainsi la **pérennité du mécanisme d'aide à l'accession**, tout en limitant la hausse des prix de l'immobilier.

Ce dispositif de revente à prix encadré représente une solution adaptée pour vous constituer un apport conséquent afin de réaliser vos projets futurs.



#### ⟨⟨ Pouvez-vous transmettre votre bien en BRS ? ⟩⟩



Votre logement en BRS **peut faire l'objet d'une donation**. Celle-ci doit, comme dans le cas d'une vente, être agréée par l'OFS.

En cas de décès, le bien est **transmis à vos héritiers**. Ils peuvent y habiter – à condition de ne pas dépasser les plafonds de ressources en vigueur – ou bien le revendre.









